



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DVD

Question écrite n° 103104

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les inquiétudes des professionnels de la location de films. En effet, l'activité des vidéos clubs représente près de 10 000 emplois et génère un chiffre d'affaires de 250 millions d'euros avant recettes fiscales. La profession est aujourd'hui menacée par le téléchargement illégal de vidéos sur internet, concurrence déloyale du fait de la quasi-gratuité, d'une part, mais aussi d'une garantie d'exclusivité, d'autre part, car les films sont disponibles plusieurs mois avant leurs sorties officielles. Les professionnels du secteur s'inquiètent quant à la pérennisation des emplois occupés en grande majorité par des jeunes. Aussi, il le prie de bien vouloir lui indiquer les solutions que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour préserver les emplois de ce secteur et ce, dans quels délais.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103104

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 2006, page 9260